Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 juin 2023

	Présents	Nombre de voix
1	Aviva Szpirglas	3
2	Jean-Baptiste Mus	4
3	Hubert Proal	3
4	Hassan Alami	3
5	Thierry Cerantola	3
6	Dror Alexinitzer	1
7	Arnaud Cuvelier	3
8	Claude Parreau	3
9	Gilles Bailly-Maître	2
10	Cyril Demarche	1
11	François Gaudel	1
12	Ariane Martin	3
13	Line Audin	1
14	Annick Boisseau	1
15	Joëlle Richard	1
16	Caroline Rougerie	1
17	Martine Janvier	1
18	Sébastien Castagnedoli	1
19	Julien Cassaigne	1
20	Philippe Paul	1
21	Emeline Luirard	1
22	Jessica Gouirand-Thuillet	1
23	Greta Callaert	1
24	Christophe Belletre	1
25	Romuald Ernst	1
26	Fabrice Rouillier	1
27	Mathilde Herblot	1
28	Ariana Vacaretu	1
29	Louise Nyssen	1
30	François Goichot (arrivé après les votes)	1
31	Youssef Barkatou	1
32	Carole Martin	1
33	Marie-Françoise Roy	1
34	Charlotte Masseau	1
	TOTAL NOMBRE VOIX	**52**

	Représentés	
1	*Jérôme Carbini*	Pouvoir donné à Jean-Baptiste Mus
2	*Frédéric Landry*	Pouvoir donné à Hubert Proal
3	*Delphine Fillion*	Pouvoir donné à Hubert Proal
4	*Henri Ficheux*	Pouvoir donné à Hassan Alami
5	*Thadée Dancer*	Pouvoir donné à Hassan Alami
6	*Catherine Ranson*	Pouvoir donné à Ariane Martin
7	*Robert Brouzet*	Pouvoir donné à Jean-Baptiste Mus
8	*Blanche Péric*	Pouvoir donné à Gilles Bailly-Maitre
9	*Anne Boenisch*	Pouvoir donné à Ariane Martin
10	*Mathilde Dugord*	Pouvoir donné à Arnaud Cuvelier
11	*Sophie Portier*	Pouvoir donné à Arnaud Cuvelier
12	*Nicolas Villemain*	Pouvoir donné à Aviva Szpirglas
13	*Aline Parreau*	Pouvoir donnée à Claude Parreau
14	*François Parreau*	Pouvoir donnée à Claude Parreau
15	*Louisette Hiriart*	Pourvoir donné à Thierry Cerantola
16	*Victor Perrin*	Pouvoir donnée à Jean-Baptiste Mus
17	*Pierre Arnoux*	Pourvoir donné à Thierry Cerantola
18	*François Moussavou*	Pouvoir donné à Aviva Szpirglas
	Non votants	
	Expert comptable	
	Anne Lasserre	

Nombre de voix au début de l'Assemblée Générale : 50 (deux personnes sont arrivés après les votes)

Ordre du jour :

** Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2022*

** Bilan financier : vote*

** Rapport moral - rapport d'activité : vote*
** Budget prévisionnel 2023 : vote*
** Élections au Conseil d'Administration : résultats et vote pour approbation du vote électronique*

** Questions diverses :*

** UE 2023*

**Bilan des congrès 2023*

**Perspectives pour les congrès 2024*

** Changement du montant de l'adhésion « organisme » de 75 euros à 90 euros ou autre*

Début de l'Assemblée Générale : 10h05

Hommage à Pierre Audin

Aviva souligne que l'association réfléchit à une journée spéciale Pierre Audin en partenariat avec l'association Josette et Maurice Audin.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2022

Julien Cassaigne indique qu'il n'a pas eu accès au compte rendu de l'AG 2022. Cela vient sûrement de sa position au conseil scientifique.

Vote : Approuvez-vous le le CR de l'Assemblée Générale 2022 ?

Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 1

Approuvé

Bilan financier : vote

Le bilan est disponible sur le site de l'association.

Présentation des comptes par l'expert comptable qui signale un bilan positif de 9 000 euros environ pour un total des ressources de 161 500 euros.

Les charges de fonctionnement sont en hausse (19 000 euros l'an dernier contre 70 000 euros cette année) cela s'explique par la reprise des activités en 2022 .

La masse salariale est restée à 1,6 salariés.

Line Audin aimerait savoir si nous vivions une année blanche au niveau des aides, est-ce que l'on pourrait fonctionner ?

L'expert comptable indique que dans ce cas, nous aurions un an et demi de fonctionnement environ.

Aviva Szpirglas précise qu'il est important de ne pas avoir trop de positif en bilan lorsqu'on demande des subventions.

Fabrice Rouillier souhaiterait connaître le ratio des dons en nature qui ne rentrent pas dans tous ces comptes de façon chiffrée.

Hubert Proal explique que beaucoup d'universités ou d'écoles ont pris en charge une bonne partie des congrès, il est donc difficile d'établir le ratio exact.

Vote : Approuvez-vous le bilan financier présenté ?

Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0

Approuvé

Vote : Donnez-vous quitus au trésorier ?

Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0

Approuvé

Budget prévisionnel 2023 :

Hubert Proal présente le budget prévisionnel voté au CA de janvier 2022, 318 000 euros de prévus par rapport à 161 000 euros l'année précédente.

Ce montant s'explique par une prévision des repas qui seraient non pris en compte par les universités et une hausse du coût de la vie en général.

François Gaudel demande si le budget prévisionnel présenté est bien celui de 2023.

Hubert Proal indique qu'en effet c'est le prévisionnel de 2023 même si l'année est bien entamée étant donné que nous fonctionnons en année scolaire mais que les comptes sont en année civile.

Vote : Approuvez-vous le budget prévisionnel présenté ?

Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0

Approuvé

Rapport moral – rapport d'activité pour l'année 2022: vote

Le document écrit est disponible sur le site de l'association.

Aviva Szpirglas prend la parole et précise que pour cette année 2022 nous avons pu retrouver des conditions quasi normales pour les congrès (9 congrès cette année).

L'association a eu une hausse du nombre d'ateliers inscrits ce qui est positif mais les congrès commencent à manquer de place.

Pour 2023-2024, il manquerait au moins deux congrès pour absorber tous les ateliers.

En 2022, le Pass Culture a bien fonctionné et nous espérons qu'avec son élargissement aux classes de 6eme et 5eme cela fonctionnera davantage l'an prochain.

Cela demande beaucoup de travail pour Anne Lasserre et Hubert Proal, mais c'est un outil qui permet de récupérer environ 60 000 euros pour l'année 2023 (30 000 euros en 2022).

Cela soulage en plus les ateliers, car c'est un financement supplémentaire qui aide pour les congrès.

Concernant le site , une nouvelle interface a été mise en place pour les responsables d'ateliers. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les problèmes.

L'espace https://partage.mathenjeans.fr a été inauguré, cela devrait éviter les google.doc, googlesheet…

Arrivée de François Goichot à 10h55

Vote : Approuvez-vous le rapport moral et d'activités ?

Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0

Approuvé

Anne Lasserre souligne que l'on retrouve une activité massive mais nous manquons toujours de bénévole.

Thierry Cerantola à la coordination générale a pris le poste (bénévolement) de Marie (ex salariée) et cela a soulagé Anne Lasserre même s'il y a énormément de travail encore.

Thierry Cerantola explique que trop de monde écrit encore à Anne sans passer par lui. Il faut vraiment changer le mode de communication.

Gilles Bailly-Maitre indique que c'est peut-être juste une histoire d'alias afin de savoir à qui écrire.

Concernant les coordinations régionales, Thierry Cerantola va les réunir pour faire un point. Elles doivent s'étoffer, car il y a beaucoup de postes à occuper.

Aviva Szpirglas souligne que l'association cherche aussi des nouveaux bénévoles pour MeJ info et pour le comité d'édition.

Élections au Conseil d'Administration : résultats et vote pour approbation du vote électronique

Bilan du vote électronique (sur la plateforme BELENIOS) concernant l'élection des nouveaux membres siégeant au CA :

40 bulletins déposés sur 168 adhérents à jour de leur cotisation, les nouveaux élus sont :

- ***Binôme 1: Ariane Martin / Esteban Scheer***

  Pour 38
  Contre 0
  Abstention 2
- ***Binôme 2: Christophe Bellêtre / Charlotte Bouhelier***

  Pour 37
  Contre 0
  Abstention 3
- ***Binôme 3: Caroline Rougerie / Marie-Agnès Binois***

  Pour 37
  Contre 0
  Abstention 3
- ***Binôme 4: Julien Dutilh / Frédéric Landry***

  Pour 38
  Contre 0
  Abstention 2
- ***Binôme 5: Youssef Barkatou / Sébastien Barry***

  Pour 37
  Contre 0
  Abstention 3
- ***Binôme 6: Aymeric Stamm / Nicolas Bédaride***

  Pour 37
  Contre 0
  Abstention 3
- ***Binôme 7: Sébastien Castagnedoli / Cyril Demarche***

  Pour 37
  Contre 0
  Abstention 3

- ***Binôme 8: Delphine Fillion/Laurent Maurin***

Pour	37
Contre	0
Absten-tion	3

Bilan du vote électronique (sur la plateforme BELENIOS) concernant l'élection d'un suppléant :

47 bulletins déposés sur 155 adhérents à jour de leur cotisation :

Acceptez-vous que François Gaudel soit le suppléant de Jean-Baptiste MUS ?

POUR	46
CONTRE	0
ABSTEN-TION	1

Pour approuver ces votes électroniques, nous procédons à un vote en AG.

Vote : Approuvez-vous les résultats du vote électronique ?

Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0

Approuvé

Questions diverses

1. L'université d'été 2023

Comme cela a déjà été signalé, elle aura lieu du 21 au 25 août 2023. L'inscription se fait en ligne tout comme le paiement (100 euros pour les adhérents, 250 euros pour les non-adhérents, gratuit pour les moins de 12 ans).

Thierry Cerantola explique le fonctionnement de l'université d'été (rencontres, mej grandeur nature, conférence, temps libre).

2. Congrès 2024.

Anne Lasserre précise les congrès possibles pour 2024 :

- Montpellier
- Luxembourg
- Marseille
- Bordeaux

Il va nous manquer des congrès.

Louise Nyssen se demande à qui s'adresser en cas de problème pour l'organisation d'un congrès.

Anne Lasserre explique que c'est une seule entité (Thierry Cerantola et elle).

Thierry Cerantola souligne qu'il vaut mieux écrire aux deux.

Cyril Démarche demande quelles sont les régions assez tendues en terme d'ateliers.

Anne Lasserre indique que grand Est et grand Ouest sont deux régions un peu surchargées.

Pour l'organisation des congrès Youssef Barkatou explique qu'il faut demander les aides souvent bien avant (un an au moins selon les universités) et que cela complique pas mal l'organisation.

Hubert Proal précise qu'il vaut mieux, parfois, passer directement par l'association en se présentant comme Asso Mej que de passer en se présentant comme en étant l'université pour obtenir des aides.

3. Passage du tarif adhésion « organisme » de 75 euros à 60 euros.

Aviva Szpirglas indique que la confusion « adhésion et inscription » (étant d'un même montant) pose des problèmes.

Hubert Proal propose donc de changer un tarif, celui de l'adhésion « organisme » qui est de 75 euros

Fabrice Rouillier suggère de faire un pack « adhésion + inscription ».

Jean-Baptiste Mus explique que le souci c'est que les deux peuvent être différenciés à l'intérieur d'un établissement, l'établissement paie l'inscription mais par exemple le FSE (pour un collège) paie l'adhésion.

Vote : Approuvez-vous le changement du montant de 75 euros à 60 euros ?

Pour :51 Contre : 0 Abstention : 0

Approuvé

4. Math en Jeans international commence à prendre pas mal d'espace, quelle est la position de l'association à ce sujet ? Question posée par Marie-Françoise Roy

Thierry Cerantola relève le fait que l'International commence à avoir pas mal d'ateliers mais que c'est encore peu construit. Il est difficile de dire non lorsque des ateliers demandent.

Après cela pose des problèmes de chercheurs.

Hubert Proal précise que le gros de l'activité est en France métropole. Les échanges avec l'étranger peuvent aussi se financer avec Erasmus+.

Anne Lasserre indique que, retour de Covid, l'activité internationale est celle qui a le plus pâti de cette période. Cela reprend doucement (la zone Europe est celle qui a le plus repris).

Les ateliers étrangers rajoutent du monde (ce qui est bien) mais nous avons déjà des soucis de place sur les congrès donc cela complique.

Les moyens financiers sont aussi un frein sauf s'ils s'autofinancent.

Julien Cassaigne suggère de créer des MeJ à l'étranger.

Anne Lasserre explique que cela existe en Belgique mais, cette année ils se sont reposés sur nous.

François Gaudel pense qu'il serait bien de rencontrer Animath pour discuter (Christain Duhamel en particulier) sur les ateliers et la possible combinaison des ateliers Animath avec l'associaition.

Aviva Szpirglas indique que cela a été fait (Sénégal) mais nous n'avons pas réussi à aller plus loin.

Fabrice Rouillier précise que ce serait pour mutualiser mais sans trop encadrer. Labelliser MeJ sans suivre tout le schéma. Le Sénégal serait facile à accrocher.

Julien Cassaigne est allé à Kinshasa pour Animath sur des clubs maths. Il n'y avait pas vraiment du MeJ

Ariana Vacaretu souligne qu'avec Erasmus en Europe les échanges sont possibles mais, il est difficile pour les « futurs » ateliers de comprendre le fonctionnement. Il faudrait des formations, du marketing,…

L'UE est ouverte aux responsables d'atelier qui sont hors de France, mais la publicité n'a peut-être pas été faite sur les établissements étrangers.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h00

Le17 juin 2023,

Le secrétaire de séance

MUS Jean-Baptiste

La présidente

Aviva Szpirglas